

Christophe STENER

Iconographie du péché originel

T III. Dogmatique

Quaestiones disputatae.

Extrait

Ouvrage à paraître 2023-2024

English summary

The death of children is for Christian theology a formidable challenge to the point that dogmatics has never resolved it.

This paper presents the history of the discussion within the Church as well as the current state of Catholic reflection.

The fear of the damnation of dead children, and even more of those who died without baptism, was at the origin of practices of "respite" often tolerated, sometimes supported, by the Church, all practices challenged by the reformed churches.

* Extract from the chapter *Quaestiones disputatae* of volume III Dogmatics of the book *Iconography of Original Sin* to be published in 2022-2023

Les enfants morts face au péché originel



Figure 1 Gerard ter BORCH, Sa fille Cathrina morte, 1633

L'interrogation du salut des enfants, de l'efficacité du baptême, du sort des enfants morts baptisés et de ceux morts sans baptême est un redoutable défi pour la doctrine chrétienne qui en débat depuis les Pères de l'Église sans avoir pu, encore à la date de ce livre (2023), dogmatiquement en statuer.

Le dernier état de la réflexion théologique est formulé dans un communiqué (2007) de la Commission théologique internationale *L'espérance du salut pour les enfants qui*

*meurent sans baptême*¹ qui présente en détail l'histoire des discussions au sein de l'Église, rejette la théorie des limbes et ouvre des pistes dont la principale serait que la mort des enfants les rachèterait tout en réaffirmant la nécessité du baptême. Ce texte approuvé par Benoît XVI n'empêche pas certains chrétiens intégristes² de continuer à professer la théorie médiévale des limbes, aujourd'hui heureusement écartée, notamment, explicitement, par le Catéchisme de l'Église catholique (n° 1261) publié par Jean-Paul II en 1992 qui formule :

1261 Quant aux enfants morts sans Baptême, l'Église ne peut que les confier à la miséricorde de Dieu, comme elle le fait dans le rite des funérailles pour eux. En effet, la grande miséricorde de Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés (cf. 1 Tm 2, 4), et la tendresse de Jésus envers les enfants, qui lui a fait dire : " Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas " (Mc 10, 14), nous permettent d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême. D'autant plus pressant est aussi l'appel de l'Église à ne pas empêcher les petits enfants de venir au Christ par le don du saint Baptême.

Catéchisme de l'Église catholique. N° 1261

¹ Commission théologique internationale *L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême 2007*

https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_con_c_faith_doc_20070419_un-baptised-infants_fr.html

² Abbé GRESLAND Hervé. Prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X. La porte latine. Les limbes des petits enfants. 2018.

<https://laportelatine.org/formation/theologie/les-limbes-des-petits-enfants-par-labbe-herve-gresland-20-decembre-2018>

Le baptême des enfants

« Le pape Innocent III (1161-1216) porta une attention toute spéciale à la situation des petits enfants : « En effet, on ne peut pas admettre que tous les petits enfants, dont tant meurent chaque jour, périssent sans que le Dieu de miséricorde, qui veut que personne ne périsse, leur ait procuré à eux aussi un moyen de salut. [...] Nous disons ainsi qu'il faut distinguer deux formes de péché, à savoir le péché originel et le péché actuel : l'originel qu'on contracte sans consentement, et l'actuel qui est commis avec consentement. L'originel donc, qui est contracté sans consentement, est remis sans consentement en vertu du sacrement [du baptême].³»

Paul VI : « Nous croyons à un seul baptême institué par Notre Seigneur Jésus Christ pour la rémission des péchés. Le baptême doit être administré même aux petits enfants qui n'ont pas encore pu se rendre coupable d'aucun péché personnel, afin que, *nés privés de la grâce surnaturelle*, ils renaissent « de l'eau et de l'esprit saint » à la vie divine dans le Christ Jésus.⁴»

« Cependant le terme « péché » pour désigner la privation de la grâce chez l'enfant à sa naissance est, de plus en plus, irrecevable. Il est pour le moins équivoque. (...) L'expression « péché originel » n'est devenue courante dans la tradition latine qu'à partir de saint Augustin qui l'emploie soit pour désigner le péché d'Adam, soit l'état de péché dans lequel naît l'enfant. (...) L'enfant reçoit la grâce du baptême ; il renaît pour vivre de la vie éternelle ; il devient fils de Dieu par adoption ; il est justifié par le Christ son sauveur. Grâce à cette vie nouvelle qui vient de l'eau et de l'Esprit, il est appelé fils de Dieu et il l'est vraiment.⁵ »

³ Commission théologique § 83

⁴ BUR Jacques s.j., *Le péché originel*. Ce que l'Église a vraiment dit. Cerf. 1988. p.21

⁵ BUR précité. p.21-23

Les enfants morts sans baptême

« L'Église ne s'est jamais prononcée de façon définitive sur le salut des enfants morts sans baptême, ni sur la possibilité pour eux d'un moyen de suppléance du sacrement. / La tradition des limbes n'a jamais fait l'objet d'une tradition ecclésiale universelle et elle n'a jamais été proposée comme article de foi par le magistère. (...) Cette théorie des limbes (du latin *limbus* : bordure, lisière, les limbes étaient représentés comme localisées en bordure de l'enfer) s'est développée avec ABÉLARD, Pierre LOMBARD et saint THOMAS D'AQUIN. Elle a relayé la thèse de saint AUGUSTIN. Pour lui les enfants, morts sans baptême ne peuvent, en raison du péché originel, échapper à l'enfer où ils subissent néanmoins qu'une peine très douce, *minissima*. / Cette thèse augustinienne est inadmissible. Ces enfants innocents ne peuvent être condamnés à une peine infernale, si minime soit-elle, pour un péché qu'ils n'ont pas commis personnellement. Cette thèse augustinienne aura des défenseurs jusqu'au XVIII^e siècle. (...) / C'est pourquoi de plus en plus de théologiens (...) écartent à la fois la thèse des limbes et la thèse augustinienne. Ils proposent à leur tour, tout au moins comme hypothèses de recherche, des solutions de suppléance pour les enfants morts sans baptême. / Déjà CAJETAN au temps du concile de Trente avait émis l'hypothèse d'un salut pour ces enfants en vertu de la foi et du désir de leurs parents chrétiens. Le concile de Trente n'a pas approuvé cette hypothèse, il ne l'a pas non plus condamnée. / Je serais partisan d'une autre hypothèse. (...) La mort pour l'enfant qui n'a pas été baptisé ne serait-elle pas un baptême pascal le faisant entrer dans le Royaume de Dieu ? Ainsi l'enfant serait libéré du péché originel et pourrait accéder au bonheur des fils de Dieu. / Bien des questions ne sont pas tranchées de façon définitive par l'Église. Nous sommes donc en droit, en nous fondant sur les progrès actuels de la

théologie, d'espérer fermement que les petits enfants morts sans baptême vont au ciel. ⁶ »

Ce constat, qui a le mérite de l'objectivité, sur l'aporie théologique de la mort des enfants hors baptême est reconnue par la Déclaration de 2007 :

« 70 Le problème du sort éternel des petits enfants qui meurent sans baptême est un de ceux dont la solution est la plus difficile en synthèse théologique. Il s'agit d'un « cas limite » où il peut aisément sembler qu'il y ait des tensions entre des données vitales de la foi, spécialement la nécessité du baptême pour le salut et la volonté salvifique universelle de Dieu. Avec un grand respect pour la sagesse et la fidélité de ceux qui, par le passé, ont approfondi cette question difficile, mais aussi avec une conscience aiguë du fait que le Magistère de l'Église a délibérément (et peut-être providentiellement) choisi de ne pas définir, à des moments clés de l'histoire de la doctrine, que ces enfants sont privés de la vision béatifique, mais qui a préféré laisser la question ouverte, nous avons examiné comment le Saint-Esprit peut guider l'Église à ce point de son histoire pour réfléchir à nouveaux frais sur ce sujet exceptionnellement délicat. (...)

85a Nous pouvons discerner de façon générale, dans ces enfants qui souffrent et qui meurent, une conformité salvifique au Christ en sa propre mort ; la souffrance et la mort de ces petits enfants fait d'eux ses compagnons. Sur la croix, le Christ lui-même a porté le poids du péché et de la mort de toute l'humanité, de sorte que toute souffrance et toute mort est une lutte avec son propre ennemi, une participation à son propre combat, où nous le trouvons à nos côtés. Sa résurrection est la source de l'espérance de l'humanité ; en lui seul réside la vie en plénitude. Et le Saint-Esprit offre à tous de participer au mystère pascal du Christ. (...) 87b Certains petits enfants souffrent et meurent comme victimes de la violence. Dans leur cas, nous pouvons aisément nous référer à l'exemple des saints Innocents et

⁶ BUR, Le péché originel. p.26

discerner une analogie avec le baptême de sang, qui est porteur du salut. (...) 87c Il se peut aussi que Dieu agisse simplement en donnant le salut aux enfants non baptisés d'une manière analogue au don du salut qu'il procure sacramentellement aux enfants baptisés. Nous pouvons peut-être comparer ce cas au don immérité que Dieu a accordé à Marie dans son Immaculée Conception : il a simplement agi en lui accordant par avance la grâce du salut dans le Christ. (...) 103 Ce qui nous a été révélé, c'est que la voie ordinaire du salut passe par le sacrement du baptême. Aucune des considérations présentées plus haut ne doit être comprise comme une atténuation de la nécessité du baptême ni comme une justification pour retarder l'administration de ce sacrement. Au contraire, nous tenons à l'affirmer de nouveau en conclusion : ces considérations procurent de solides fondements à l'espérance que Dieu sauvera ces enfants lorsque nous n'avons pas été capables de faire pour eux ce que nous aurions voulu faire, à savoir les baptiser dans la foi et dans la vie de l'Église.⁷ »

Malgré ce rejet de la théorie des limbes par le magistère on la trouve encore sous la plume de théologiens contemporains mais publiant sans imprimatur⁸.

Un nouveau-né sur quatre décédait au Moyen-Age dans sa première année⁹

« En 1859, Michelet écrit à propos de son époque : « Le berceau est pour la plupart des enfants un petit moment de lumière entre la nuit et la nuit. » Dans la France ancienne, du Moyen Âge au XIXe siècle, le nouveau-né est en effet une vie fragile, comme en pointillé : un

⁷ Commission théologique internationale *L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême 2007* précité

⁸ DUMOUCHE Arnaud. Les limbes séjour passager. Le salut des petits enfants. Ed. ANGELIQUE. 2012

⁹ INRAP <https://www.inrap.fr/magazine/Idees-recues-sur-le-Moyen-Age/Sornettes/Des-enfants-mal-aimés#.ZBg0EHbMJPY>

nourrisson sur quatre en moyenne n'atteint pas son premier anniversaire et toutes les familles ont perdu un ou plusieurs nourrissons. Cette familiarité des populations anciennes avec la mort s'accompagne souvent d'une attitude d'apparente résignation, soutenue par des rituels et des conduites d'accompagnement du chagrin qui permettent à la douleur de s'exprimer, de se canaliser et de s'apaiser dans le souvenir. ¹⁰»

Pratiques religieuses

L'importance de la mortalité infantile, notamment celle des enfants morts nés ou morts sans avoir reçu le sacrement du baptême, ajouta pour les familles endeuillées, la douleur de l'incertitude sur le salut de leurs enfants face au silence du magistère d'où le développement de pratiques religieuses de « répit » « où on demande la grâce qu'il revive un court instant, afin de le baptiser (...) » « Quand un enfant mourait sans avoir reçu le baptême, ce qui était un drame pour les parents, on descendait le corps à Longeborgne. On le posait sur l'autel ; on faisait dire une messe. Le petit défunt alors se ranimait, le temps de lui donner le sacrement et mourait ensuite, de sa belle mort, comme on dit. On était sûr qu'il allait tout droit au paradis ¹¹ » » et de « substitution » afin de permettre l'entrée des enfants morts au Paradis.

¹⁰ MOREL Marie-France, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », Spirale, 2004/3 (no 31), p. 15-34. DOI: 10.3917/spi.031.0015. URL: <https://www.cairn.info/revue-spirale-2004-3-page-15.htm>

¹¹ MOREL Marie-France, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », Spirale, 2004/3 (no 31), p. 15-34. DOI: 10.3917/spi.031.0015. URL: <https://www.cairn.info/revue-spirale-2004-3-page-15.htm>

Saints locaux et la Vierge Marie étaient appelés en intercession. Toutes pratiques subies, tolérées par l'Église mais parfois, aussi, soutenues par l'édification de chapelles de répit et des offices religieux. Le culte réformé hésita puis rejeta ces pratiques au siècle des Lumières, pratiques qui perdurèrent, et même firent florès dans certaines provinces catholiques - on compte 277 chapelles de répit en France ¹²- et ce, jusqu'au début du XX^e siècle.

Une enluminure ¹³ de Gauthier de Coincy (mi XV^e s.) montre une mère, ayant posé sur l'autel de la Sainte Vierge son enfant mort, implorer la Mère de Dieu.



Figure 2 Gauthier de Coincy, mi XV^e

« L'émotion qui a suivi la récente découverte de plusieurs centaines de fœtus et d'enfants mort-nés dans un hôpital parisien a rappelé que leur destin reste une question douloureuse. Autrefois, la naissance d'un enfant mort affectait d'autant plus les parents que

¹² WIKIPEDIA. Sanctuaires de répit

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanctuaire_%C3%A0_r%C3%A9pit

¹³ BnF, département des Manuscrits, Français 9199, fol. 38v.

l'Eglise interdisait de l'enterrer dans le cimetière paroissial s'il n'avait pas été baptisé, et que son âme était condamnée à rester dans le " Limbe des enfants " pour l'éternité. Cette croyance est à l'origine d'un rite qui apaisait la culpabilité des parents et les aidait à faire leur deuil : on apportait le petit cadavre devant la statue d'un saint ou d'une Vierge miraculeuse en l'implorant de donner un " répit " à l'enfant, et soudain, tandis que l'assistance récitait des prières, des changements apparaissaient sur le petit corps que l'on interprétait comme des " signes de vie " ; le prêtre pouvait alors baptiser l'enfant, lui ouvrant ainsi les portes du paradis. Curés, médecins et sages-femmes ont laissé de nombreux témoignages sur ces rites qui nous rappellent que la frontière entre la vie et la mort a longtemps été incertaine. L'Eglise fut elle-même longtemps divisée face à des pratiques dans lesquelles les protestants ne voyaient que superstitions, mais elle attendit le Siècle des lumières pour les interdire. Manifestation majeure de la foi populaire, l'exposition des mort-nés devant des images miraculeuses a commencé en France et en Belgique dès le Moyen Age et s'est perpétuée dans certains lieux reculés jusqu'au début du XXe siècle. Derrière leur apparente brutalité, les documents réunis dans cette enquête historique montrent comment des générations de parents ont fait face à leur douleur en accomplissant ce rituel ancestral. ¹⁴»

« Un sanctuaire à répit est un type de lieu saint rencontré en pays de tradition catholique. Selon la croyance populaire en certaines provinces, le « répit » est, chez un enfant mort-né, un retour temporaire à la vie le temps de lui conférer le baptême avant la mort définitive. Ayant été baptisé, l'enfant pourra de ce fait entrer en paradis au lieu d'errer éternellement dans les limbes où il serait privé de la vision de Dieu. Le répit n'est possible qu'en certains

¹⁴ GÉLIS (Jacques). – Les Enfants des Limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne. – Paris : Audibert, 2006. – 96 p., 7 cartes et 15 illustrations hors-texte.

sanctuaires, le plus souvent consacrés à la Vierge dont l'intercession est nécessaire pour obtenir un miracle. ¹⁵»

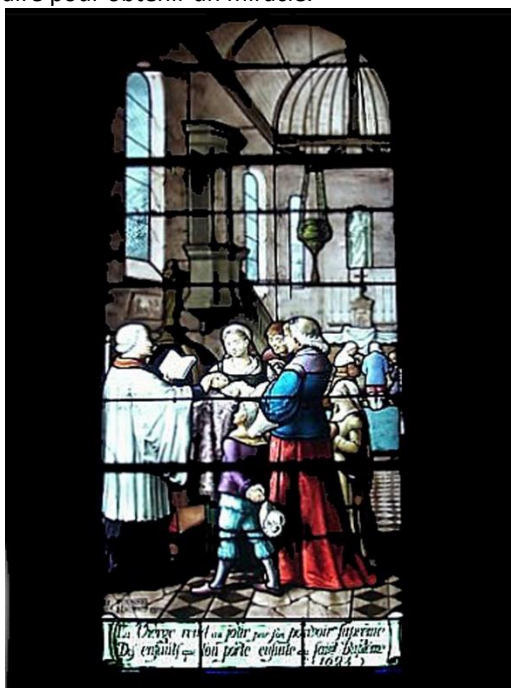


Figure 3 Notre-Dame-des-Fleurs de Villebray, 1878

Un vitrail (1878) de l'église Notre-Dame-des-Fleurs de Villebray (Oise) montre un baptême après suscitation : à l'arrière-plan, l'attente du répit avec le corps de l'enfant posé sur l'autel et les fidèles priant. Le cartouche titre « La Vierge rend au jour par son pouvoir suprême des enfants que l'on porte ensuite au saint Baptême. 1624 ».

¹⁵ WIKIPEDIA Sanctuaire à répit

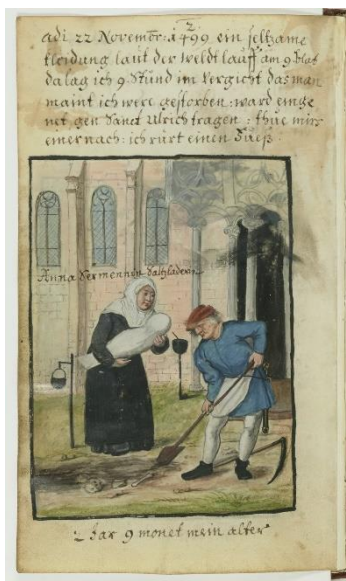
https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanctuaire_%C3%A0_r%C3%A9pit

Face à l'indécision ecclésiastique sur le sort des enfants morts, les familles endeuillées développèrent au Québec les pratiques de « substitution au baptême qui jouaient le même rôle que les chapelles à répit en France. Tolérées ou blâmées par le clergé, toutes ces pratiques servaient à entretenir chez les parents l'espoir que leur enfant serait heureux dans un au-delà où ils le retrouveraient un jour ¹⁶»

Une enluminure de *Dessins des costumes portés par Matheus Schwarz d'Augsbourg*, seconde moitié du XVI^e siècle. (Paris, BnF, Ms all. 211, fol 4v) ¹⁷montre l'enterrement d'un enfant près d'une chapelle de répit.

Figure 4 Dessins des costumes portés par Matheus Schwarz d'Augsbourg, XVI

« D'autres formes « sauvages » de répits consistaient parfois à enterrer le nouveau-né sous une des gouttières de l'église, de manière à ce que, constamment lavé par l'eau ruisselant du bâtiment sacré, il finisse par obtenir des grâces analogues à celles du baptême. ¹⁸»



Source: (BnF) Bibliothèque nationale de France, Estampes et Manuscrits, album 1

¹⁶ CLICHE M.-A. (2009). Les limbes : opinions théologiques et croyances populaires au Québec du XVIII^e au XX^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 62(3-4), 351–376. <https://doi.org/10.7202/038518ar>

¹⁷ BNF <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc25694w>

¹⁸ MOREL Marie-France, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », *Spirale*, 2004/3 (no 31), p. 15-34. DOI: 10.3917/spi.031.0015. URL: <https://www.cairn.info/revue-spirale-2004-3-page-15.htm>

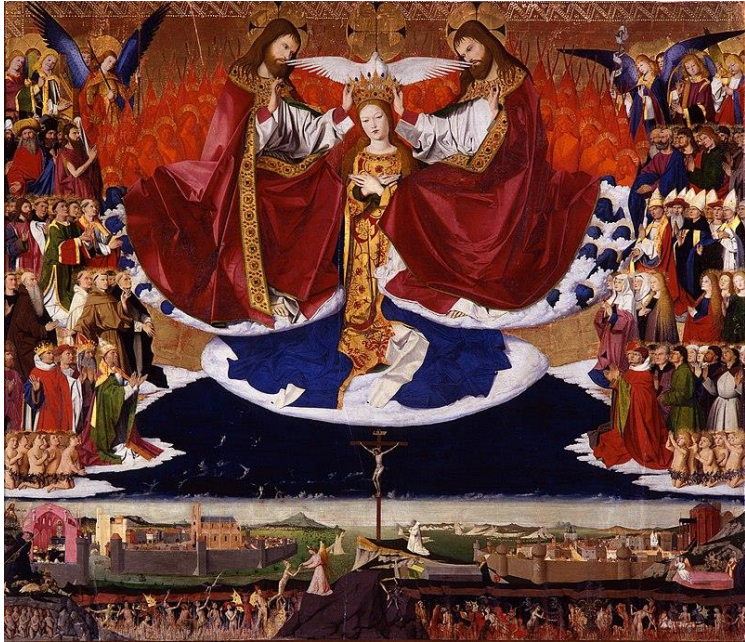
La pratique des « répit » et autres pratiques de « substitution » est rejetée par les églises réformées probablement parce que très associées au culte marial.

Iconographie

A la différence de l'épisode de la descente aux enfers, l'anastasis, de Jésus-Christ qui est fort représentée par l'art religieux Cf. *Damnation d'Adam et Eve*, il est très peu d'œuvres représentant les enfants dans les limbes, probablement parce que les autorités religieuses ne commissionnaient pas les artistes sur un sujet aussi débattu.

Une des très rares figuration en est *Le Couronnement de la Vierge* (1454) d'Enguerrand QUARTON retable destiné à l'autel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Les enfants, dans un registre des « états du monde ¹⁹» sont représentés agenouillés à droite et gauche, au pied de la Vierge en majesté, mais, choix explicitant leur séjour dans les limbes, ils sont montrés au-dessus du Jugement dernier donc en attente du salut éternel mais ne séjournant pas dans l'enfer.

¹⁹ LE BLÉVEC Daniel, GIRARD Alain. Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton. Nouvelle approche. In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 135^e année, N. 1, 1991. pp. 103-126.
DOI: <https://doi.org/10.3406/crai.1991.14942>
www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1991_num_135_1_14942



« Dès les XVe et XVIe siècles, on voit apparaître dans certaines grandes familles d'Allemagne ou des Flandres, la volonté nouvelle de garder le souvenir des petits morts. Quand un chef de famille offre un retable à un couvent ou à une église, il fait souvent représenter au centre une scène sacrée (Nativité, Résurrection...) et sur les côtés sa famille : lui et ses garçons à gauche (donc à droite de la figure sacrée), sa femme et ses filles à droite, et les petits morts sur le

devant. Holbein et Cranach, notamment, ont peint de nombreuses commandes de ce type.²⁰ »

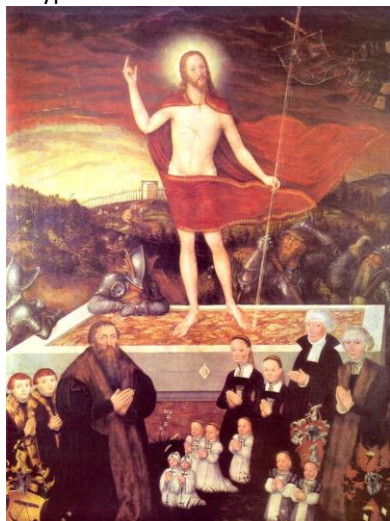


Figure 5 CRANACH le Jeune, *La Résurrection du Christ*, Leipzig, 1557

²⁰ MOREL précité

Cet ex-voto (1769) autrichien appelle la Vierge Marie à intercéder pour le salut d'enfants morts :



Figure 6 Ex-voto autrichien, 1769

« Une des plus étonnantes peintures de famille avec petits morts a été peinte par un anonyme hollandais en 1638, à Enkhuisen, pour la famille de l'armateur Jan Gerritz Pan. Le père et la mère sont assis derrière leurs onze enfants : les deux seuls survivants sont debout sur les côtés ; sur le devant, se trouvent trois berceaux d'osier, surchargés chacun de trois bébés morts ; parmi les neuf petits morts, seuls trois ont les yeux ouverts ; les six autres ont les yeux fermés, ce qui signifie qu'ils étaient mort-nés. Ce tableau, étrange par sa mise en scène et par son réalisme, montre à la fois la grande tristesse des parents d'avoir à porter le deuil de tant de petits morts, mais aussi leur sérénité de les savoir au paradis. ²¹»

²¹ MOREL précité



Figure 7 La famille de l'armateur Jan Gerritz. Pan à Enkhuisen en Hollande (peinture anonyme, 1638)

Le deuil passe par une mise en scène de l'enfant mort paré par une jeune mère mexicaine sur cette photographie du début du XX^e siècle ²²:



Figure 8 Mère mexicaine et son enfant mort, début XXe

²² MOREL précité

On songe également à une image éprouvante du film Alexandre NEVSKI (1938) de Sergueï EISENSTEIN du prêtre qui accompagne les Chevaliers teutoniques dans leur guerre de conversion et baptise les enfants païens avant qu'ils soient jetés dans le brasier, image de propagande d'un cinéaste agnostique qui dénonce la conversion par le fer et le sang.



Figure 9 Sergueï EISENSTEIN, Alexandre NEVSKI, 1938